

Bulletin d'information hebdomadaire sur l'état de l'exploitation du réseau au 25/04/2025



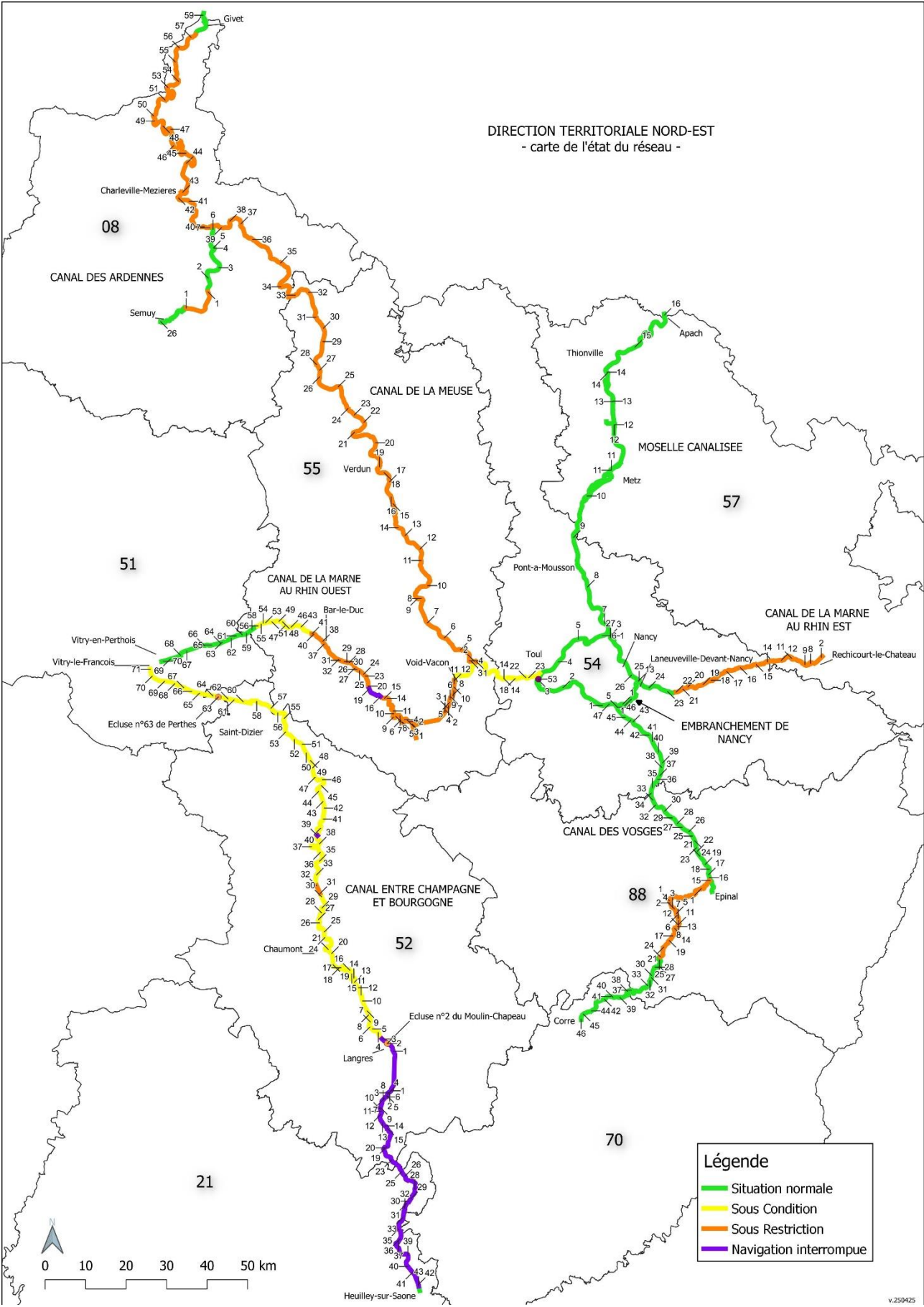
L'état du réseau navigable de la DTNE est représenté à une date donnée et peut évoluer.

Depuis l'édition de ce bulletin, certains nouveaux événements peuvent perturber les conditions de navigation, il est recommandé de consulter régulièrement les [avis à la batellerie](#), ou de [s'y abonner](#).



Téléchargez l'[application mobile Navi](#), votre service d'information fluviale à portée de main. Accédez avec Navi à l'ensemble des informations utiles sur les conditions de navigation et l'état du réseau fluvial en France, en temps réel.
Activez le mode navigation ou encore calculez votre itinéraire avec cette application

DIRECTION TERRITORIALE NORD-EST
- carte de l'état du réseau -



Rappel des avis à batellerie (restriction / arrêt navigation) au 25 avril 2025

Voie d'eau	PK début / n° ouvrage	PK fin / n° ouvrage	Conditions de navigation	Avis batellerie
Canal de la Marne au Rhin Est	PK 179.182 écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe	PK 222.093 écluse n°2 de Réchicourt-le-Château	Restriction Limitation de mouillage à 2.10 m (gestion de la ressource en eau)	FR/2025/02206 du 09/04 au 10/11/25
	PK 222.093 écluse n°2 de Réchicourt-le-Château		Restriction Limitation de fausses bassinées Regroupement des bateaux (gestion de la ressource en eau)	
Canal de la Marne au Rhin Ouest	PK 94.032 écluse n°1 versant Moselle de Mauvages	PK 131.411 écluse n°27bis versant Moselle de Toul	Algues risque de perturbation	FR/2024/06638 à/c du 23/08/24
	PK 44.978 écluse n°40 versant Marne du Pont canal de Chantereines	PK 29.149 écluse n°56 versant Marne de Braux		FR/2024/06637 à/c du 23/08/24
	PK 102.498 écluse n°12 versant Moselle de Void	PK 44.527 écluse n°41 versant Marne du Grand Pré	Modalités d'exploitation (nécessité d'annonce)	FR/2025/01610 du 15/04 au 15/05/25
	PK 69.247 écluse n°16 de Nantois	PK 65.559 écluse n°19 de Givrauval	Arrêt de navigation (avarie)	FR/2025/02589 du 25/04 au 28/04/25
	PK 20.207 écluse n°63 versant Marne de Perthes		Restriction Regroupement des bateaux (local technique incendié)	FR/2025/00533 à/c du 01/01/25
Canal entre Champagne et Bourgogne	PK 94.388 écluse n°32 versant Marne de Viéville	PK 96.448 écluse n°31 versant Marne de Roëcourt	Restriction Limitation de mouillage à 2.00 m (érosion de berges)	FR/2025/01843 à/c du 20/03/25
	PK 149.845 écluse n°2 versant Marne du Moulin-Chapeau		Restriction Rallongement de la durée d'éclusement (Plantes invasives dans une vanne)	FR/2025/02513 à/c du 23/04/25
	PK 225.397 jonction Petite Saône	PK 187.609 écluse n°25 versant Saône de la Romagne	Algues risque de perturbation	FR/2025/00531 à/c du 01/01/25
	PK 1.085 écluse n°71 versant Marne du Désert	PK 148.122 écluse n°3 versant Marne du Moulin-Rouge		
	PK 222.992 écluse n°43 versant Saône du chemin de fer	PK 148.122 écluse n°3 versant Marne du Moulin rouge	Arrêt de navigation (Modalité d'exploitation)	FR/2025/02582 le 25/04/25
Canal de la Meuse	PK 272.404 écluse n°1 de Troussey	PK 148.819 écluse n°31 de Stenay	Restriction Limitation de mouillage à 1,40 m (atterrissements)	FR/2025/02430 à/c du 18/04/25
	PK 148.819 écluse n°31 de Stenay	PK 99.611 écluse n°39 de Donchery	Restriction Limitation de mouillage à 1,50 m (atterrissements)	FR/2025/01488 à/c du 10/03/25
	PK 99.611 écluse n°39 de Donchery	PK 7.100 écluse n°58 des Trois Fontaines	Restriction Limitation de mouillage à 1,60 m (atterrissements)	FR/2025/00836 à/c du 06/02/25
Canal des Ardennes	PK 20.573 à PK 30.142 Bief de partage		Restriction Limitation de mouillage à 1,90 m (risque de brèche)	FR/2025/02377 à/c du 18/04/25
Canal des Vosges	PK 83.355 écluse n°14 versant Moselle de la Montée de Golbey	PK 114.208 écluse n°24 versant Saône d'Harsault	Restriction Limitation de mouillage à 1.80 m (gestion de la ressource en eau)	FR/2025/01747 à/c du 11/04/25
Moselle canalisée	PK 242.430 écluse n°16 d'Apach	PK 355.650 écluse n°5 d'Aingeray	Indisponibilité des écluses (Chômage programmé)	FR/2025/01768 et FR/2025/02183 du 19/05 au 28/05/25
	PK 0.800 écluse Clévant (Grand Gabarit)	PK 0.000 écluse Clévant (Petit Gabarit)		
	PK 370.580 écluse petit gabarit de Toul		Indisponibilité petite écluse (dysfonctionnement technique)	FR/2025/01925 à/c du 11/09/24

Etat des réserves disponibles au 24 avril 2025

Moyenne des taux de remplissage Nord-Est 85%		Volume disponible dans les ouvrages gérés et exploités par VNF pour tous les usages		
Voies d'eau	Réserves	Capacité maximale utile (en Mm ³)	Volume utile (en Mm ³)	Taux de remplissage utile
Canal entre Champagne et Bourgogne	Charmes	6.17	5.37	87%
	Liez	13.90	11.76	85%
	Mouche	5.39	5.07	94%
	Vingeanne	5.61	5.29	94%
	Total (Charmes, Liez, Mouche, Vingeanne)	31.07	27.48	88%
Canal des Vosges	Etang de Bouzey	3.85	3.46	90%
Canal des Ardennes	Etang de Bairon	2.58	1.45	56%
Canal de la Marne au Rhin Est	Etang de Parroy	1.30	1.19	92%

Informations complémentaires :

Sur la Moselle, un dysfonctionnement technique sur l'écluse petit gabarit de Toul en empêche l'utilisation normale. Le sas grand gabarit adjacent reste pleinement fonctionnel.

Des travaux programmés (chômage) occasionneront un arrêt de la navigation sur certains secteurs du 19 au 28 mai 2025 inclus. Deux avis à la batellerie ont été émis pour lister tous les secteurs impactés.

Sur le canal de la Meuse, la totalité de l'itinéraire est maintenant ouvert avec des limitations de mouillage en raison d'atterrissements :

- Entre l'écluse n°1 de Troussey et l'écluse n°31 de Stenay, le mouillage est limité à 1,40 m.
- Entre l'écluse n°31 de Stenay et l'écluse n°39 de Donchery, le mouillage est limité à 1,50 m.
- Entre l'écluse n°39 de Donchery et l'écluse n°58 des 3 Fontaines, le mouillage est limité à 1,60 m.

Sur le canal des Ardennes, un risque de brèche nous contraint à limiter le mouillage à 1,90m sur le bief de partage.

Sur le canal des Vosges, entre l'écluse n°14 versant Moselle de la montée de Golbey et l'écluse n°24 versant Saône de Harsault, le canal est ouvert à la navigation avec une limitation de mouillage à 1,80 m en raison des difficultés de remplissage du réservoir de Bouzey par sa rigole d'alimentation.

Sur le canal de la Marne au Rhin Est, pour permettre une optimisation de la gestion des volumes stockés, le mouillage est limité à 2,10 m sur le secteur situé entre l'écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe et l'écluse n°2 de Réchicourt-le-Château. Un regroupement des bateaux et une limitation des fausses bassinées sont également prescrits pour le franchissement de l'écluse n°2 de Réchicourt-le-Château.

Sur le canal de la Marne au Rhin Ouest, des avaries dans le cadre de travaux de réarmement à distance survenues sur le versant Marne de l'écluse n°16 de Nantois à l'écluse n°19 de Givrauval nécessitent un arrêt de navigation jusqu'au lundi 28 avril inclus. Sans cet arrêt de navigation, le passage des bateaux s'effectue en automatique sur le versant Marne de l'écluse n°70 de Saint-Etienne à l'écluse n°18 de Longeaux. Le passage des bateaux s'effectue encore en mode manuel entre les écluses versant Marne n°17 de Menaucourt et n°1 de Tombois, le temps de finaliser les travaux de modernisation sur ce secteur.

En raison de difficulté d'alimentation de certains biefs (débits bas de l'Ornain), des mesures de restriction sont mises en place :

- Une obligation d'annonce 24h à l'avance ainsi qu'un allongement de la durée d'éclusage sont de rigueur entre l'écluse n°12 versant Moselle de Void et l'écluse n°41 versant Marne du Grand Pré jusqu'au 15 mai 2025 ;

Des travaux de faucardage sont en cours sur l'aval du versant Marne en direction de Vitry-le-François, veuillez être vigilants à l'approche du secteur d'intervention.

Les équipes VNF poursuivent les opérations de ramassage aux portes des écluses.

Malgré les efforts constants des équipes et les ressources déployées, la présence de végétation peut encore perturber la navigation, et les navigants peuvent rencontrer des amas de plantes à certaines écluses.

Sur le canal entre Champagne et Bourgogne, des opérations de faucardage sont en cours du nord vers le sud sur le versant Saône. Veuillez être vigilants à l'approche du secteur d'intervention. Les équipes de l'itinéraire continuent à assurer le ramassage des plantes aquatiques invasives afin de faciliter le passage aux écluses.

Suite à un incident technique, et ne pouvant assurer la navigation dans des conditions de sécurité satisfaisantes, la navigation de l'écluse n°3 versant Marne de Moulin-Rouge à l'écluse n°43 versant Saône du Chemin-de-Fer est arrêtée.

L'établissement met tout en œuvre pour permettre un retour à la normale de la navigation dans les meilleurs délais.

**L'unité
Exploitation-Réglementation-Défense**

du Service
Environnement-Maintenance-Exploitation